



Appel à participation / Création dans le Paysage / **Prix d'art contemporain**

L'association Artopie et la l'association de la Grange Aux Paysages présentent dans le cadre du Festival des Paysages 2011, du 2 au 13 juin 2011 à Lorentzen (67)

Un parcours de créations dans le paysage du cycle "Bien au chaud" chap.2 :

"BRIC A BRAC" / PRIX DE LA CABANE D'ARTISTE

Prix

-1ER PRIX : 1000 euros

-2EME PRIX : 15 jours de résidence à Artopie, centre de création (logement et atelier mis à disposition)

Au-delà d'une démarche de concours, avec remise de prix, ARTOPie propose d'héberger les participants durant une semaine pour la réalisation des œuvres. Cette semaine se devra être un moment de rencontre, d'échange festif et de vie en collectivité.

Nous n'aurons pas la possibilité de proposer une chambre à tout le monde, les tentes seront donc les bien venues.

Présentation du contexte

L'association ARTOPie et le Festival des Paysages mènent depuis plusieurs années une coopération en organisant un événement d'art contemporain dans le paysage d'Alsace Bossue.

Cette année le projet s'organise à la manière d'un prix qui récompensera une œuvre choisie par un jury.

Le festival, du 2 au 13 juin, aborde cette année la notion d' « **habitat, ou comment habiter le paysage** ». Pour cela l'association de la Grange aux Paysages propose un programme culturel, technique, pédagogique et scientifique éclairant cette thématique avec de nombreux partenaires et événements.

ARToPie

Association à vocation culturelle ayant investi l'ancienne orfèvrerie Manulor de Meisenthal, afin d'y développer un centre de création artistique.

Ce lieu se veut être un laboratoire pour diverses disciplines de l'art contemporain - théâtre - arts plastiques - musique - dans lequel les démarches sont amenées à rencontrer les questions du monde...

Le thème

C'est dans ce cadre que l'appel à contribution artistique est lancé pour la réalisation d'un village, ou d'une rue de sculptures sur le mode de la cabane d'enfant, du refuge précaire, de l'habitat de fortune...

A l'heure du "tout écologique", des catastrophes climatiques quel regard portent les artistes sur ce monde ? Comment l'habiter ?

A partir de matériaux précaires, naturels, ou de récupération l'artiste devra imaginer une œuvre sur le mode de la cabane (pénétrable ou non)

Toutes les formes d'expressions seront acceptées tant que l'œuvre reste viable en extérieur durant les 10 jours de festival, et qu'elle ne présente aucun risque pour les promeneurs.

Qui ?

Cet appel est ouvert à toutes les personnes engagées dans une démarche artistique (artistes, étudiants).

Présélection

L'association Artopie, qui coordonne le projet, fera une présélection d'une quinzaine d'artistes parmi les dossiers reçus.

Le lieu

Renouant avec ses premières années, le parcours de création dans le paysage aura lieu autour du site forestier magique et atypique de la Heidenkirche situé entre La Grange aux Paysages et Artopie.

L'emplacement pressenti d'accueil des œuvres est situé au bord d'une vallée en friche en pleine forêt domaniale au sein du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

C'est un lieu de promenade dominicale très apprécié pour son accessibilité et une destination touristique affirmée (voir le site: tourisme@alsace-bossue.net) du fait de la présence d'une chapelle en ruine appelée "Heidenkirche".

A cette énumération d'atouts en termes d'accueil du public s'ajoute l'assurance de trouver un lieu propice à l'imagination et à l'expression artistique ainsi que la possibilité de trouver ou d'utiliser sur place des matériaux ou supports naturels.

Il y a cependant quelques contreparties:

- des contraintes environnementales fortes (restriction à la circulation automobile, interdiction de fumer et de faire du feu, respect absolu du vivant - plantes, arbres, habitats de la faune - et aux supports inertes : sol, équipements touristiques) avec obligation de remettre les lieux en état initial (condition sine qua non de l'autorisation de l'ONF) avant le 14 juillet 2011 au soir.

- des contraintes liées à la présence du monument historique : possibilité d'utiliser les abords de la ruine, sans commettre de dégradation de par l'installation de l'œuvre ou sa visite par le public.

- des contraintes liées à la fréquentation touristique: site loin de toute habitation et donc non gardé, ce qui implique d'utiliser des matériaux peu coûteux.

Mini résidence de production

Artopie propose aux présélectionnés de profiter de son « accueil » (hébergement et atelier) la semaine avant le festival pour y créer, adapter, préparer à l'installation leur œuvre afin qu'elle soit finalisée à l'ouverture du festival, cela dans une ambiance chaleureuse et festive, de partage et de rencontre.

Les prix

-1ER PRIX : 1000 euros

Le jury sera composé de représentants de l'association de la Grange au Paysages et d'une personnalité du monde culturel.

-2EME PRIX : 15 jours de résidence (logement et atelier mis à disposition) à Artopie à la période souhaitée.

Le deuxième prix sera décerné par le vote du public.

Celui ci pourra durant tout le festival remettre un coupon en notant son choix.

En + : une exposition spontanée en galerie

Les artistes seront invités à présenter une œuvre de leur choix dans une exposition collective dans la galerie d'Artopie, Meisenthal. Cette exposition sera visible et inaugurée durant l'« Après midi chez Artopie » le 11 juin, un événement de la programmation du festival

Cette exposition se montera collectivement pendant la semaine de préparation de l'œuvre du parcours lors des échanges entre artistes à Artopie.

Publication

Les éditions 2010/2011/2012 couvrent le cycle des créations dans le paysage intitulé "Bien au chaud", une manière ironique d'interpeler sur notre confort moderne à l'heure des débats écologiques.

Une publication sera réalisée à l'issue du festival en 2012 reprenant les 3 années de projets artistiques.

Assurance

Sera demandé aux présélectionnés un chèque de 12,40 euros pour cotiser à l'association et être couvert par notre assurance : **ce chèque qui fait office de caution sera restitué aux artistes le jour du démontage une fois l'œuvre recyclée et enlevée.**

C'est donc l'association Artopie qui assumera les frais d'adhésions.

Conditions de participation

La participation au prix engage l'artiste

- à s'investir sans défraiement en accord avec la thématique
- à réaliser une œuvre tel que précisé dans l'appel dans les délais et aux lieux convenus
- à prendre en charge la logistique : choix des matériaux réalisation, installation
- à organiser ses déplacements avec les autres artistes et le cas échéant avec l'association

Visibilité des œuvres

du 2 au 13 juin 2011 tout au long du festival

Exposition à la galerie d'Artopie

Durant le vernissage "l'après midi chez Artopie", seront présentées des œuvres des artistes participants sous la forme d'une exposition collective.

Démontage

Lors de la semaine suivant le Festival, les artistes devront démonter et recycler leur œuvre de la manière la plus appropriée pour laisser le site propre.

Constitution du dossier

Sur deux pages A4 :

- 1_Une page de présentation de l'artiste (cv + texte) + données perso : mail/contact...
- 2_Une page en guise une note d'intention + croquis ou visuel + idée
- 3_Un chèque de 12 euros pour cotiser à l'association et être couvert par notre assurance : **ce chèque sera restitué aux artistes le jour du démontage une fois l'œuvre recyclée et enlevée ; Artopie prendra en charge les frais**

d'adhésion des participants ayant réalisé l'œuvre prévue.

Envoyer le dossier par courrier ou par voie numérique à Artopie avant le 10 mars

à :

Artopie / Centre de Création Artistique / 6 rue de la poste 57960
MEISENTHAL / tél : 03 87 96 94 15 / artopie@wanadoo.fr

Calendrier / retro planning

- 15 mars : clôture des inscriptions
- 20 mars : annonce des présélectionnés
- 28 mai au 2 juin accueil des artistes et installation
(L'œuvre devra impérativement être visible sur site le 1 juin au soir)
- 2-13 juin : festival
- du 14 au 20 juin: démontage

Partenaires financiers du Festival

